



Dans ce numéro

Ça s'est passé à Saint-Preuil	2-4
Portrait de Jean Magnan	5
Ça s'est passé à Saint-Preuil, suite	6
Internet	
Un nouveau Conseiller Général	7
Uniformation	
La Rando des Coteaux	8-9
Conseils municipaux	10-14
Sismicité	
Gestion de l'eau	15
Nocturnes en Grande Champagne	16
Informations diverses	

Edito

Vous allez découvrir le vingt-troisième numéro de l'Echo des Preuillades élaboré par l'équipe municipale. Depuis sa première parution, en janvier 1996, il a beaucoup évolué : des rubriques ont disparu, d'autres ont vu le jour, il a pris de la couleur, le style a changé...

Depuis mars 2008, et grâce aux membres de la commission, vous êtes, très régulièrement, mis au courant de la vie communale et associative et ceci, trois fois par an.

Cependant, ce journal ne verrait pas le jour sans l'aide efficace de deux protagonistes ; Marie-Jeanne pour l'écriture de la très grande majorité des articles et Bertrand pour la mise en page.

Je tiens à les remercier particulièrement car l'investissement dont ils font preuve est indéniable.

L'attente a été difficilement supportable et parfois incompréhensible pour certains d'entre nous mais, après plusieurs années de démarches avortées et d'espoirs déçus, nous accédons enfin au haut débit dans tous les villages de Saint-Preuil !!!

Il en faut de la patience et de la persévérance pour arriver au terme des projets !

Autre bonne nouvelle : les travaux de voirie vont pouvoir se dérouler au Maine Menaud puisque la commune est devenue propriétaire des chemins et ceci après de nombreux mois de négociations et d'attentes diverses... Décidément, le temps s'écoule très lentement en Grande Champagne...

Nous poursuivons la réhabilitation du bourg, commencée il y a plusieurs années déjà.

L'ensemble formé par l'abri-randonneurs, le monument aux Morts, la place de l'église et la place Jacquaire est une belle réussite : le site est agréable et l'espace ainsi formé permet le regroupement de nombreuses personnes en toute sécurité lors des diverses manifestations.

La rénovation de la salle des fêtes est le prochain projet voté par les conseillers municipaux et la réflexion est en cours.

Cet été, en juillet et août, le parcours des Nuits Blanches en Pays Jaune d'Or fait étape à Saint-Preuil.

Nous serions heureux de vous compter parmi les figurants.

N'hésitez surtout pas à prendre contact auprès de la mairie ou de l'office de tourisme de Segonzac pour avoir plus de renseignements.

Huguette Desbordes



Les Voeux du Maire

Une quarantaine de saint-preuillais ont participé à la cérémonie des voeux du maire, le 28 janvier, dans la salle des fêtes. Il était temps, mais l'usage donne tout le premier mois de l'année pour le faire.

Une occasion pour le maire de rappeler les réalisations de 2010 : lancement de la carte communale, travaux de la place Jacquaire, négociations pour la voirie du Maine Menaud, empierrage de chemins, préparation d'un circuit pédestre de 16 kilomètres, finalisation de l'éclairage de la place de l'église.



Pour 2011, deux études sont à l'ordre du jour : l'aménagement avec agrandissement et mise aux normes de la salle des fêtes et la mise en place d'un columbarium et d'un jardin du souvenir.

Après avoir donné la parole aux présidents des associations, Marc Desaulty pour le Comité des fêtes et Cognac-Ballon, Jean-François Broc pour l'Amicale des Preuillades et Serge Rigaud pour la société de chasse, le maire a précisé que les Nuits Blanches en Pays Jaune d'Or feront halte à Saint-

Preuil en 2011 et que cela nécessitera beaucoup d'investissement de la part des bénévoles.

Puis un rappel a été fait des réalisations récentes de la Communauté de communes de Grande Champagne et de la création à venir du multi-accueil/halte-garderie, qui offrira un service supplémentaire de garde d'enfants pour les familles du territoire.

Galette et verre de l'amitié ont clôturé la rencontre, dans la plus grande convivialité.

Chamboul'bus

Pas un espace de libre le samedi 12 février, dans la salle des fêtes de Saint-Preuil. Entre le coin destiné aux tout petits, l'espace symbolique "interdit" aux adultes, le baby-foot, les jeux d'adresse et de stratégie, les jeux en bois, les jeux de société à expérimenter en famille... la ludothèque avait tout envahi. Et il fallait être un chauffeur émérite pour diriger dans ce capharnaüm organisé, un chariot flambant neuf, tout juste déballé.

"Faire vivre le territoire" est le but de ces journées gratuites, décentralisées dans les communes de la

CDC. L'objectif est aussi de faire connaître la ludothèque et son fonctionnement.

Pour Muriel Bonnaud, directrice de l'association Accolade, et Diane Audonnet référente pour la ludothèque "venir à Saint-Preuil est un vrai plaisir, l'accueil est chaleureux et il y a une véritable implication du Comité des fêtes".

Celui-ci a su perpétuer la tradition du jeu, en organisant chaque année, depuis plus de dix ans, une soirée "jeux d'hiver" et Marc Desaulty, le président aime rappeler qu'à l'origine, l'offre était réduite et se

composait des simples jeux des participants (scrabble, belotte ou tarot).

Les temps ont changé et depuis 2006, grâce à la ludothèque qui accompagne ces soirées ludiques, le panel offert est beaucoup plus large.

En choisissant cette année de prolonger la journée de la ludothèque par les "jeux d'hiver", les organisateurs ont permis à une cinquantaine de petits et grands de tous âges, de s'en donner à coeur joie jusqu'à une heure avancée dans la soirée.



Bouger c'est la santé !

Le quizz géant, organisé le 4 avril, dans le cadre de la manifestation Cent pour Santé a réuni une trentaine de personnes de tous âges, dans la salle des fêtes de Saint-Preuil.

Une fois les équipes formées, Laure Sendres chargée de projets nutrition à l'antenne Charente, de

l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé, a lancé une série de questions sur le thème "la santé vient en bougeant". Toutes les réponses étant justes, il n'y eut que des vainqueurs. Le but était de sensibiliser les participants aux bienfaits des activités

physiques et de leur montrer que bouger ne veut pas nécessairement dire courir, et que les heures de repassage ou de ménage sont considérées comme de vrais exercices. Alors messieurs, diminuez votre temps de VTT ou de jogging au profit de l'aspirateur !



Danse des mythes

Ce n'est pas tous les jours que les habitants de Saint-Preuil ont la chance d'avoir, à domicile, un spectacle de qualité. Dommage qu'ils n'aient pas été plus nombreux à en profiter ! Transformée comme par magie (grâce au travail des techniciens du centre culturel La Palène) en petit lieu de spectacle, la salle des fêtes n'avait rien d'habituel le vendredi 15 avril.

A l'affiche "la Danse des mythes", spectacle dans lequel l'auteur-interprète, Rémy Boiron, s'interroge

sur l'origine du monde et nous interroge avec beaucoup d'humour et de poésie sur cette société de consommation qui est la nôtre.

A trop vouloir l'ouvrir, que reste-t-il dans la boîte de Pandore ?

La musique de David Cabiac, aussi subtile que discrète est la complice idéale de ce périple entre divinités d'hier et histoires d'aujourd'hui.

Par ses applaudissements, le public, sous le charme, a su témoigner de son adhésion et de son plaisir.



1er mai, après l'effort...

A l'issue de la rando des coteaux et de la randonnée pédestre, près de cent personnes se sont retrouvées dans la salle des fêtes pour partager le traditionnel brin d'aillet organisé par le Comité des fêtes.



Inauguration de la Place Jacquaire



Nouvellement réhabilitée par l'équipe municipale, la place Jacquaire, affiche désormais son nom sur une plaque dévoilée officiellement le 8 mai, en présence d'élus et de saint-preuillais.

Située près de l'église, à l'emplacement du Relais hébergeant autrefois les pèlerins sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, elle est désormais un lieu convivial avec table de pique-nique, de repos avec ses bancs et de détente avec son terrain de boules.

Elle vient compléter l'aménagement de l'abri randonneurs et du parking de l'église.



Diplôme d'honneur

A l'occasion de la cérémonie commémorative du 8 mai, Huguette Desbordes a remis un diplôme d'honneur à Jean Magnan, combattant de l'Armée française 1939/1945, conformément au souhait du secrétaire d'Etat à la Défense.

Banquet du 8 mai



Cette année le repas des anciens a eu lieu le 8 mai, suite à une décision des élus de le regrouper avec la cérémonie commémorative de l'armistice de la deuxième guerre mondiale.

Fleurie de roses fraîchement cueillies, la table a réuni une quarantaine de convives qui ont apprécié le civet de chevreuil cuisiné par Claudine. A l'heure des desserts, réalisés par les conseillères municipales et à quelques jours de leur anniversaire, la doyenne de l'assemblée, Jacqueline Perrier et le benjamin, Mathis Desaulty ont soufflé ensemble leurs bougies. Un jour seulement et ... quelques années de différence entre celle qui est née le 5 mai 1932 et celui qui a vu le jour le 6 mai 2004.



A cette occasion, les invités ont pu apprécier la belle voix de Michel Prat, qui a entonné en guise de remerciement « Le vin bian » de Goulebenèze, sur l'air de Frou-frou.

« L'vin bian, l'vin bian
Est thieu que reün rempiace
L'vin bian, l'vin bian
Vaut meux qu'tout' zeu vinasse,
L'vin bian, l'vin bian
O vous r'met l'thieür en piace,
In cot d'vin bian
Vous rajhèn'zit d'vingt ans. »

Portrait

En souriant Jean Magnan, né à La Couronne le 11 août 1925, précise qu'il connaît son épouse depuis 86 ans. Faites le calcul ! En effet, avant d'être mariés, ils étaient cousins germains et la petite Viviane Magnan, un peu plus âgée que son cousin, a tenu le bébé dans ses bras, bien avant d'en devenir amoureuse.

Ils se sont mariés en 1948 à Saint-Preuil, où ils résident depuis qu'ils ont fait construire leur maison en 1967, à La Croix Neuve, lieu de naissance de madame. Aujourd'hui, Jean y cultive sa passion des fleurs, virus attrapé après avoir quitté volontairement après la 3^ème, le collège de Sillac, à Angoulême, pour un apprentissage chez un horticulteur près du cimetière de Bardines. Il aurait pu faire carrière au milieu des plantes, mais la vie en a décidé autrement.

Elu conseiller municipal en 1971, puis premier adjoint de Paul Courtin, en 1977, Jean Magnan n'a pas manqué une seule commémoration des armistices des deux grandes guerres et se souvient y avoir entonné le chant des partisans avec les enfants de l'école.

Le 8 mai dernier, il a reçu le diplôme d'honneur remis aux combattants de l'armée française 1939-1945, en reconnaissance de leur action pour la France. Diplôme qu'il tient à partager avec ses deux frères, Gérard décédé il y a vingt ans et André mort en novembre 2010, tous les trois engagés dans les Forces Françaises de

l'Intérieur.

André, surnommé "Balot" fut le premier à rejoindre le maquis de Dordogne et c'est en allant lui rendre visite avec le vélo de sa mère (visite plus longue que prévue), le 28 juillet 1944, au barrage du Grand moulin que Jean (qui sera appelé "Mouton" en raison de ses cheveux frisés) s'engagera dans la résistance, entraînant avec lui Gérard dit "Bibiche". Le lieutenant-médecin de Nontron lui avait dit "tu as l'âge, reviens avec quelqu'un". Avec beaucoup d'émotion il "revoit encore son père, sa mère et sa grand-mère faire des signes très discrets d'au revoir" lorsqu'ils sont partis rejoindre le groupe "Marthon-Javerlhac". Ce jour-là, sa mère a oublié les jours sans vélo, où malgré ses pieds douloureux, elle dut marcher pour se rendre au travail.

Jean Magnan dit avoir vécu cette vie de maquisard comme "une période très riche, une époque de bons copains. Je suis fier de m'être engagé, d'avoir pris seul la décision, alors que je n'étais pas majeur. On risquait d'y laisser notre peau, mais bon sang, on avait 19 ans". Ce n'est pas le danger qui l'a le plus marqué, même si le 25 août 1944, près de Mornac, encerclé avec douze autres compagnons, par une colonie d'allemands, il s'en sont tous sortis grâce aux compétences de commandement d'un lieutenant saint-cyrien. "J'avoue que j'ai eu la trouille ce jour-là". Pour la première fois, il perd son sac

avec toutes ses affaires personnelles.

"Ce même jour, au Quéroy, deux copains sont morts, sept autres avaient trouvé la mort le 7 juillet. Neuf morts c'est beaucoup pour un groupe de quatre-vingt". Le temps s'organise entre gardes, patrouilles, exercices de tir et maniement d'armes. Coté intendance "nous avions un cuistot qui se débrouillait pas mal en cuisine, c'est le tabac qui manquait" et pour l'habillement c'était rudimentaire "j'avais des bandes molletières jaunes, un pantalon de garde-mobile bleu et un blouson personnel. Pendant le Front de Royan, je suis resté trois semaines sans quitter mes souliers, mes chaussettes n'avaient plus de laine, rien que des trous".

Entre 1944 et 1946, Jean est allé trois fois en permission, dont une clandestine. Parti de Mareuil, avec un copain sur un seul vélo, ils ont du, pour cause de crevaison, poursuivre en camionnette jusqu'à Angoulême où ses parents l'ont "accueilli dans la nuit avec beaucoup d'effervescence et de joie". Il est reparti le lendemain sur son propre vélo avec des pneus renforcés par des bouchons...

Jean Magnan est ému mais intarissable.

Le 24 juillet prochain, une partie de la famille Magnan se retrouvera au Barrage du Grand Moulin pour déposer une gerbe en hommage à André, le frère récemment disparu, dont le petit-fils de 32 ans est aujourd'hui capitaine dans l'armée.



Comment fabriquer un meuble en carton ?



"Il faut beaucoup de minutie et de patience. Le carton est un matériau fragile, sensible à l'humidité. Les étapes de fabrication et de collage sont nombreuses. Première question à se poser : à quoi ça va servir ? pour s'asseoir ? pour ranger ? style vide poche ou bibliothèque ? Ensuite dessiner la forme, la

découper dans du carton ondulé d'une épaisseur adéquate, monter le meuble avec du kraft encollé, poncer les arêtes et enfin maroufler avec feuille de soie ou autre papier précieux".

Telle est la marche à suivre enseignée par Valérie Biron lors du premier atelier de fabrication d'un meuble en carton, organisé par l'association Accolade, le

14 mai, à la salle des fêtes de Saint-Preuil.

Huit heures de sensibilisation qui ont ravi les huit stagiaires (dont trois jeunes) repartis le soir avec leur petite commode/vidé poche, très pratique pour ranger bijoux et babioles de toutes sortes.

Devant l'enthousiasme général, une formation longue est à l'étude pour la rentrée. A suivre...

Fêtes des voisins

Les voisins de Puymyerle ont fait des émules et cette année, trois fêtes des voisins ont eu lieu sur la commune. A quand, une fête des voisins dans chaque hameau ?



Saint-Preuil fleuri

Il est toujours plus agréable de traverser un village fleuri. C'est le cas maintenant pour le bourg de Saint-Preuil, grâce aux plantations de vivaces que Josiane, Claudine et Nathalie viennent de réaliser.

Le haut débit à Saint-Preuil

« - ça y'est, il est arrivé !
 - quétou qu'tu dis ?
 - le haut débit est arrivé !
 - quiqu'olé qui va débiter ?
 - internet en haut débit est maintenant disponible partout à Saint-Preuil. Nous allons pouvoir surfer sur la toile comme tout le monde.
 - ouais, m'enfin olé pas dangereux votre affaire ?

Toutes qué les ondes dans l'air qu'allant nous empoisonner !
 - c'est vrai qu'on peut se poser la question, mais quand même, ça serait dommage de se priver de cette source d'informations et de ce moyen de communication formidable qu'est Internet. »



Réunion d'information par la Société Alsatis le 8 mars 2011
 Informations et abonnements : 08 11 95 59 10 ou www.alsatis.com

Un nouveau Conseiller Général

Depuis le 27 mars dernier, un nouveau conseiller général, Jérôme Sourisseau, a été élu sur le canton de Segonzac, en remplacement de Philippe Bonnaud qui ne se représentait pas. Jérôme Sourisseau, 37 ans, Modem, soutenu par l'UMP, est maire de Bourg-

Charente, président du Pays Ouest Charente pays du Cognac et proviseur du lycée technique Louis Delage à Cognac. Il est maintenant le représentant de tous les habitants du canton au sein de l'organe départemental.



Des métiers à la rencontre des autres

Uniformation, Opca (organisme paritaire collecteur agréé), est le partenaire formation depuis 1972 des entreprises de l'économie sociale et solidaire : associations, coopératives, mutuelles. A ce titre, il collecte et gère leurs contributions à la formation professionnelle continue et les conseille dans leurs projets de formation. Uniformation met en place dans le Sud-ouest, à titre expérimental, une

plateforme téléphonique de conseil et de formation dont le premier objectif est d'informer sur les métiers de l'économie sociale (protection sociale, animation, aide à domicile, tourisme social et familial, insertion...), sur les formations qui y préparent et sur les financements possibles. Il s'agit aussi de relayer et compléter les plateformes régionales déjà en place notamment celles des Carif, centres d'animation et de

ressources de l'information sur la formation, par une expertise spécifique sur l'accompagnement des individus dans leur parcours (congé individuel de formation, DIF, choix d'un diplôme, d'un organisme de formation...). Quel que soit son statut, toute personne (salariée, à la recherche d'un emploi, jeune, sénior, handicapée, expatriée...) peut appeler au 01 53 02 02 53, coût d'un appel local.

Toutes les info sur
 Uniformation au
 01 53 02 02 53

Rando des Coteaux



ix, seconde édition

Fidèle à la première édition, la Rando des Coteaux 2011 a parcouru un trèfle à trois feuilles, dont le point de départ était l'abri randonneur de Saint-Preuil.

Le choix était laissé de faire une, deux ou trois boucles balisées d'environ 15km chacune. Les coteaux et les bois de Fontbelle, Saint-Preuil, Bon-neuil et Bouteville ont accueilli les vététistes qui pouvaient se ravitailler à la fin de chaque boucle.

Les marcheurs étaient aussi les bienvenus sur un parcours balisé de 10km.

Près de 200 participants ont fait le déplacement ce dimanche 1^{er} mai.

Un grand merci à tous les organisateurs.

Toutes les photos sur www.vttasaintpreuil.fr

A l'année prochaine !

Conseil municipal du 7 février 2011

Présents : H. Desbordes (mairie), C. Gazeau (adjointe), N. Courtin (adjoint), F. Demarais, C. Barbot, P. Brisset, M. Desaulty, B. Faurie, N. Longeon, M.J. Vian.
Absent(s) : M. Limare **Secrétaire de séance :** N. Longeon

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 17 janvier 2011

Le compte-rendu, n'apportant aucune remarque, est adopté à l'unanimité.

2. Achat de terrain

Une nouvelle estimation réalisée par un notaire, est parvenue en mairie. Une proposition sera faite au propriétaire de ce terrain.

3. Subventions 2011

ADMR Segonzac	150.00	Cognac Ballon St-Preuil	150.00
Animation culture	50.00	Comité des fêtes St-Preuil	300.00
APE Collège Segonzac	50.00	Club de l'Age d'Or	50.00
Association Maires	170.00	Group des ennemis de la culture	130.00
CAUE	46.00	MFR Triac Lautreait	20.00
Chambre des métiers	120.00	Tarot St-Preuil	150.00
Chasse St-Preuil	150.00	TOTAL	1536.00

4. Devis informatique

Devis de réparation de l'imprimante : 209,30 € TTC. Selon le prix d'un matériel neuf, il sera envisagé la réparation ou l'achat.

5. Devis chauffage

Devis d'installation de thermostats dans la salle du conseil : Aquathermie (303,18 € TTC), Pineau (348,10 € TTC). Le devis d'Aquathermie a été retenu.

6. Informations diverses

- Commission budget : 8 février, 10h.
- ADSL : réunion organisée par la Société Alsatis et le Conseil Général et ouverte à tous : mardi 8 mars 2011 à 20h30.
- Circuit pédestre des « fontaines et lavoirs » : le projet a été présenté à la Vice-Présidente de la Communauté de Communes qui va étudier de nouveaux devis. La CDC établit les conventions pour les envoyer aux propriétaires concernés.
- Devis pour des aménagements de trottoirs (pose de bordures à l'entrée nord du bourg et béton désactivé sur les trottoirs du bourg) : 43 940,00 € HT. Les Conseillers souhaitent que le programme soit phasé.
- Voirie du Maine Menaud : après avoir obtenu l'accord favorable des services de la Préfecture, le dossier est transmis chez Maître Chipault pour établir l'acte de vente.
- Le muret près de la salle des fêtes est en train de tomber. Voir avec le propriétaire pour la réparation.
- Mr Vinatier est venu présenter l'EPF (établissement public foncier) : établissement au service des collectivités pour acquérir et assurer le portage de biens bâtis ou non bâtis sur le territoire régional. Quatre thèmes d'interventions sont retenus par l'EPF : le foncier pour l'habitat et notamment l'habitat social, le foncier pour le développement économique et l'emploi, le foncier pour la protection de l'environnement et les paysages, le foncier pour la réalisation d'équipements structurants.

Conseil municipal du 7 mars 2011

Présents : H. Desbordes (mairie), C. Gazeau (adjointe), N. Courtin (adjoint), F. Demarais, C. Barbot, M. Desaulty, N. Longeon, M.J. Vian.
Absent(s) : M. Limare. **Absent(s) excusé(s) :** P. Brisset, B. Faurie.
Procuration(s) : B. Faurie à M.J. Vian. **Secrétaire de séance :** C. Barbot.

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 07 février 2011

Le compte-rendu, n'apportant aucune remarque, est adopté à l'unanimité.

2. Vote compte de gestion 2010 et compte administratif 2010

Le compte de gestion 2010 est le document comptable établi par le comptable du Trésor. Il est approuvé à l'unanimité, tel qu'il est présenté, par le Conseil Municipal.

Le compte administratif est le document comptable de la commune, établi sous la responsabilité de madame le Maire. Il est voté, à l'unanimité, hors présence du Maire, sous la présidence de M.J. Vian, doyenne de l'Assemblée.

Exercice 2010	Investissement	Fonctionnement
Recettes	57 364,77	113 742,01
Dépenses	31 271,11	96 317,02
Résultat	26 093,66	17 424,99

	Résultat clôture 2009	Résultat 2009 Affectation	Résultat Exercice 2010	Résultat clôture 2010	Solde sur restes à réaliser 2010	Résultat global 2010
Investissement	- 28 526,21		26 093,66	- 2 432,55	- 25 876,94	- 28 309,49
Fonctionnement	78 826,86	- 37 001,21	17 424,99	59 250,64	0,00	59 250,64
Total	50 300,65	- 37 001,21	43 518,65	56 818,09	- 25 876,94	30 941,15

3. Affectation des résultats 2010

Le compte administratif 2010 dégage un excédent de fonctionnement de 59 250,64 €.

Le Conseil Municipal décide d'affecter une partie de ces résultats en réserve d'investissement pour couvrir le besoin de financement soit 28 309,49 € au compte 1068, et le reste, soit 30 941,15 € au chapitre 002 des recettes de fonctionnement.

L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité.

4. Décision pour l'achat du terrain situé près de la salle des fêtes

Trois estimations émanant du service des Domaines et de deux notaires ont été faites concernant le terrain qui jouxte la salle des fêtes.

Après avoir discuté des avantages et des inconvénients liés à l'achat ou non du terrain en question, les membres du Conseil Municipal décident (6 voix pour et 3 voix contre) d'acquérir le terrain pour la somme de 50 000,00 €, hors frais de notaire.

5. Résultat de la consultation de la population pour la VC N° 104

Les membres du Conseil Municipal remercient les personnes ayant répondu à la consultation : sur 120 familles concertées, 46 ont répondu, soit 38 %.

11 réponses sont en faveur de la mise en place d'un sens unique et 35 y sont opposées pour diverses raisons.

Le Conseil Municipal suit l'avis de la population et décide de ne pas mettre cette voie à sens unique. Cependant, pour répondre aux observations formulées, il est décidé d'installer un miroir à la sortie du village de Puybert sur la VC n°5 allant vers Segonzac (au carrefour de la maison Pauillac) afin d'améliorer la visibilité à cet endroit et d'interdire la circulation aux poids lourds (sauf engins agricoles) sur la VC 104.

6. Modification des statuts du syndicat mixte de la Fourrière :

Le Conseil Municipal délibère favorablement pour la modification des statuts portant sur des changements au niveau du collège 2 de la Boixe (de 11 à 14 communes), du collège 14 du Pays Manslois (de 24 à 25 communes), du collège 26 des communes indépendantes (de 15 à 11 collectivités) et sur la nouvelle composition du bureau, ramenée de 15 à 14 membres.

7. Informations diverses

- Commission budget : lundi 21 mars, 18h30.
- Vote du budget : lundi 11 avril, 18h30.
- Vote du CA et du BP du CCAS : mardi 12 avril, 18h30.
- Etablissement du bureau des permanences pour les élections cantonales des 20 et 27 mars.
- Elaboration d'un document d'urbanisme concernant les démarches et les conseils qui seront fournis aux demandeurs de CU et PC. N. Courtin, M.J. Vian, M. Desaulty et N. Longeon vont participer à cette réflexion.

- La randonnée motocycliste touristique organisée le 1 mai par le club «Les Zigs Loups» empruntera une partie de la «route inutile» et de la D90, le comité des fêtes de Saint-Preuil organise ce même jour des randonnées VTT et pédestre. La plus grande vigilance sera demandée aux organisateurs.
- Refus du passage de la rando 4x4 les 4,5 et 6 juin prochains sur les chemins ruraux de la commune.
- Manifestation 100 % T, organisée par la Communauté de Commune du 2 au 7 avril : «Quiz» à la salle des fêtes de Saint-Preuil, lundi 4 avril, de 20 à 22h30.
- Validation de l'inscription qui sera apposée sur le stèle de la place Jacquaire.
- En attente d'un endroit spécifique, les associations de Saint-Preuil pourront afficher leurs documents sur les portes vitrées de l'ancienne école.
- Reprise de l'activité de l'Amicale Laïque de Saint-Preuil avec la mise en place d'un club de baby-foot qui aura lieu dans la première salle de classe.
- Demande de devis pour la mise en place de deux rochers autour de la haie de troènes au cimetière.
- Réunion de l'association de la Maison de la Grande Champagne : le 16 mars à 20h30.
- Changement d'endroit pour le panneau d'informations de Puymerville, situé désormais sur le mur du garage de Mr Colonna.
- Recherche d'un terrain de 3 ha par «Les Ateliers des Vauzelles», avec de l'eau d'irrigation et des bâtiments pour y implanter une activité de production de légumes bios.

Conseil municipal du 11 avril 2011

Présents : H. Desbordes (maire), C. Gazeau (adjointe), N. Courtin (adjoint),
F. Demarais, C. Barbot, M. Desaulty, B. Faurie, M. Limare, N. Longeon, M.J. Vian.

Absent(s) : P. Brisset **Secrétaire de séance :** C. Gazeau

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 7 mars 2011

Le compte-rendu, n'apportant aucune remarque, est adopté à l'unanimité.

2. Vote du taux des 3 taxes

Madame Le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des trois grands impôts locaux (TH, TFB, TFNB), ceux appliqués l'an dernier et le produit fiscal attendu cette année.

Le budget nécessite des rentrées fiscales supérieures au produit attendu de 2011 pour mener à terme les investissements prévus. Il est nécessaire d'augmenter les taux d'imposition comme indiqués ci-dessous.

	2010			2011		
	Bases	Taux	Produit	Bases	Taux	Produit
T. Habitation	238 840	3,71 %	8 861,00 €	249 500	3,82 %	9 531,00 €
T. Foncier Bâti	187 112	8,58 %	16 054,00 €	192 000	8,84 %	16 973,00 €
T. Foncier Non Bâti	94 643	26,91 %	25 468,00 €	94 600	27,71 %	26 712,00 €
<i>Total</i>			50 383,00 €			53 216,00 €

Les membres du Conseil votent, à l'unanimité, les taux tels qu'ils sont proposés.

3. Vote du Budget Primitif 2011

Fonctionnement Dépenses		Fonctionnement Recettes	
011 Charges à caractère général	33 080,00 €	002 Excédent antérieur reporté	30 941,15 €
012 Charges de personnel	45 355,00 €	013 Atténuation de charges	2 000,00 €
022 Dépenses imprévues	7 858,63 €	70 Produit des services	220,00 €
023 Virement à section investissement	30 100,00 €	73 Impôts et taxes	60 178,00 €
042 Transfert entre sections	4 704,52 €	74 Dotations - Subventions	47 245,00 €
65 Autres charges de gestion courante	25 936,00 €	75 Autres produits de gestion	8 450,00 €
66 Charges financières	2 000,00 €		
Total	149 034,15 €	Total	149 034,15 €

Investissement - Dépenses	Report	Vote
001 Déficit antérieur reporté		2 432,55
1001 Eclairage place église	7 023,01	
1002 Chemin Maine Menaud	27 000,00	
1101 Achat terrain		52 000,00
1102 Etude salle des fêtes		20 000,00
1103 Cimetière		7 800,00
1104 Matériel agent entretien		3 004,52
1105 Création sanitaires		3 000,00
16 Emprunts et dettes		3 600,00
901 Carte communale	8 324,00	
904 Place Jacquaire	1 000,00	
	43 347,01	91 837,07
Total	135 184,08	

Investissement - Recettes	Report	Vote
021 Virement section fonctionnement		30 100,00
040 Transfert entre sections		4 704,52
10 Dotations		32 209,49
1001 Eclairage place église	7 010,00	
1002 Chemin Maine Menaud	9 000,00	
1103 Cimetière columbarium		700,00
16 Emprunts et dettes		50 000,00
901 Carte communale	1 460,07	
	17 470,07	117 714,01
Total	135 184,08	

Budget voté à l'unanimité (Emprunt sur 15 ans au Crédit Agricole).

4. Informations diverses

- Spectacle de La Palène « Danse des Mythes » : vendredi 15 avril à la salle des fêtes.
- Carte communale : réunion avec les PPA (partenaires publics associés) jeudi 16 juin 2011 à 9 h 30 à la mairie.
- Préparation des Nuits Blanches : réunion jeudi 14 avril à 20 h 30 à la salle des associations pour la scène de la Stèle Protestante.
- Inauguration de la Place Jacquaire : dimanche 8 mai à 11 h 30.

Conseil municipal du 16 mai 2011

Présents : H. Desbordes (maire), C. Gazeau (adjointe), N. Courtin (adjoint),
C. Barbot, M. Desaulty, N. Longeon, M.J. Vian.

Absent(s) : P. Brisset, M. Limare.

Absent(s) excusé(s) : B. Faurie, F. Demarais.

Procurator(s) : F. Demarais à N. Longeon.

Secrétaire de séance : C. Barbot.

B. Faurie à M.J. Vian.

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2011

Le compte-rendu, n'apportant aucune remarque, est adopté à l'unanimité

2. Columbarium : choix de l'entreprise

C. Gazeau présente les différents devis reçus pour la mise en place d'un columbarium de 6 places, d'une stèle, d'un banc et d'un jardin du souvenir en granit gris poli.

Le Conseil Municipal retient l'entreprise Granimond pour un montant de travaux (fournitures et pose) de 4532,84 € TTC. Une subvention sera demandée auprès du Conseil Général.

3. Nomination d'un correspondant Sécurité Routière

La Préfecture demande aux Conseils Municipaux de désigner un « correspondant sécurité routière » qui sera l'interlocuteur privilégié des différents partenaires locaux de la sécurité routière pour les actions de prévention et de contrôle, la compréhension des accidents, les campagnes de sensibilisation, faire connaître les actions proposées au niveau départemental et informer la commission consultative des usagers de tout problème rencontré dans ce domaine.

P. Brisset est désigné correspondant sécurité routière.

4. Point sur les différents travaux

- Les sanitaires sont installés pour le personnel communal. Reste à prévoir la pose de la porte.
- Un banc sera scellé à l'extérieur du cimetière par l'agent.
- La table située près de l'abri-randonneur va être repeinte par J. Biais-Sauvêtre.
- Place Jacquaire : le re-jointement des murs est prévu le 25 juin, à 8h par les conseillers et l'agent d'entretien.

5. Informations diverses

- Matériel pour l'agent d'entretien : achat d'une tronçonneuse, d'une bétonnière et d'une souffleuse de feuilles (achats prévus au budget).
 - Chemin du Maine Menaud : le notaire est en possession des différents documents nécessaires de la maison Hennessy, pour l'achat des terrains. Nous sommes en attente de la signature pour la vente.
 - ADMR de Segonzac : assemblée générale le 24 mai à 20h30, à la salle des Distilleries.
 - Circuit randonnée : il manque encore des conventions signées (propriétaire/CDC Grande Champagne). N. Longeon va recontacter les différents propriétaires.
 - C. Gazeau est désignée coordonnateur pour le recensement qui aura lieu entre le 19 janvier et le 18 février 2012.
 - Projet du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Les propositions sont :
 - le rattachement de 8 communes isolées à un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et la fusion de 7 communautés de communes comptant moins de 5000 habitants à des communautés existantes, entraînant la dissolution de 13 syndicats et la modification de 12 autres.
 - la rationalisation des périmètres des syndicats exerçant la même compétence, ayant un périmètre identique, une faible activité ou dont le périmètre est inclus en grande partie dans le périmètre d'un EPCI à fiscalité propre.
- Pour notre secteur, le SMER de Segonzac fusionnerait avec le syndicat de la région de Salles d'Angles et le SIVOS de la Grande Champagne Sud transformé en syndicat mixte.
- Pour information, le projet est consultable en mairie.
- Réunion au Centre social de Lignières : les problèmes de restauration ont été discutés. La commune de Lignières envisage le rachat du Centre.
 - Commission bâtiments : elle se réunira les lundis 6 et 27 juin, à 20h30 pour étudier le réaménagement de la salle des fêtes.
 - Le bail concernant le second logement communal arrive à son terme en septembre. Lors du renouvellement, il sera prévu des charges pour le chauffage.
 - Les « référents tempête » ont été réunis par ERDF pour des consignes précises à mettre en oeuvre en cas de tempête.
 - « Journée collège mort » au collège Font-Belle de Segonzac, lundi 23 mai pour lutter contre la suppression d'une classe, les classes surchargées, la disparition de l'aide au travail encadré et de l'option Europe, la diminution des heures d'enseignement.

Prochain Conseil Municipal : lundi 4 juillet à 20h30.

Information des acquéreurs de biens immobiliers

Depuis le 1er juin 2006, la loi impose une double obligation d'information au profit des acquéreurs et locataires de biens immobiliers :

- . obligation d'**information sur les risques** technologiques et naturels affectant le bien immobilier
- . obligation d'**information sur les sinistres** résultant de catastrophes technologiques ou naturelles reconnues ayant affecté en tout ou partie l'immeuble concerné. Cette information permet au citoyen de connaître
 - . les dangers auxquels il est exposé
 - . les dommages prévisibles
 - . les mesures préventives qu'il peut prendre pour réduire sa vulnérabilité
 - . les moyens de protection et de secours

mis en oeuvre par les pouvoirs publics. Toutes les communes de la Charente sont classées en zone de sismicité "faible" ou "modéré" et l'article R125-23 du code de l'environnement précise que la loi s'applique pour les biens bâtis ou non bâtis situés dans ces zones. La mairie de Saint-Preuil tient à la disposition des acquéreurs et bailleurs un dossier composé des documents suivants

- . fiche synthétique listant les risques naturels prévisibles et les risques technologiques auxquels la commune est exposée ainsi que le niveau de sismicité réglementaire attaché à la commune
- . descriptif sommaire du risque sismique en Charente
- . cartographie départementale de la

sismicité.

A ce dossier est joint l'arrêté préfectoral n° 2011 115-00 modifiant la liste des communes concernées par l'obligation d'information des acquéreurs et locataires. Ces documents sont également consultables sur le site internet de la préfecture www.charente.gouv.fr dans la rubrique "protection de la population/sécurité civile/risques majeurs et prévention/IAL" où les propriétaires et les bailleurs peuvent disposer de tous les renseignements nécessaires leur permettant de remplir leur obligation d'information. Le SIDPC est à disposition pour tout renseignement complémentaire.



Utilisation économe et raisonnée de l'eau

En raison du très fort déficit de pluies enregistré au cours de l'hiver 2010/2011, confirmé au début du printemps, la Charente connaît une situation hydrologique préoccupante qui risque de se détériorer encore faute de précipitations. Depuis le mois d'avril le préfet a pris

des arrêtés restreignant l'utilisation de l'eau dans plusieurs secteurs. Ces mesures portent sur l'utilisation de l'eau pour l'irrigation des cultures. Suivant la situation, elles pourront être complétées par des mesures exceptionnelles de limitation des usages

agricoles, domestiques ou industriels nécessaires à la préservation de la ressource en eau.

Dans ce contexte, il est de la responsabilité de chacun et des collectivités en particulier d'utiliser l'eau de manière économe et raisonnée.



Nocturnes en Grande Champagne

Les Nuits Romanes

Gensac la Pallue, Église Saint-Martin, samedi 20 août à 21h00

La soirée débutera par un concert dans l'église avec le duo de violons **Marie-Martine Bollmann et Cécile Berry** qui interpréteront des œuvres diverses. **L'Arche en Sel** proposera ensuite « Danses de feu », où musique, danse et manie-ment de feu se mêleront pour un moment spectaculaire. Enfin, autour du monument mis en lumière, un temps convivial offrira une dégustation de produits locaux.



L'église paroissiale Saint-Martin date de la fin du XIIe siècle. Elle a été endommagée durant les guerres de Religion et restaurée en plusieurs fois, notamment en 1724 et à partir de 1847 avec la reconstruction du clocher à flèche polygonale, foudroyé le 27 février 1882. Elle est à un vaisseau à voûte d'ogives avec coupoles sur pendentifs. Elle est classée monument historique depuis 1882. Sa façade seule retiendra l'attention. Très étroite, elle s'étage sur trois registres dont les rythmes différents s'opposent et s'harmonisent.

Renseignements : Mairie de Gensac au 05 45 35 90 08 ou www.gensac-la-pallue.fr

Les Nuits Blanches en Pays jaune d'Or

"Au temps des huguenots"



Du 8 juillet au 2 septembre inclus, les célèbres Nuits blanches de Francine Forgeron feront halte pour deux scènes sur la commune de Saint-Preuil. La première sera dans les bois, à La Combe des loges, devant la stèle protestante et la seconde verra la reconstitution d'un mariage mixte entre catholique et protestant.

Il manque encore des figurants (qui n'auront rien à dire) pour jouer le rôle des fidèles venus écouter la bonne parole du pasteur. Pour participer et pour en savoir plus, soyez nombreux à nous rejoindre le 29 juin, à 20h30, salle des associations, à la mairie.

Plus d'informations : 05 45 83 41 49 ou 05 45 83 37 77

A vos agendas

Vendredi 24 juin : assemblée générale de la Société de Chasse, salle des fêtes de Saint-Preuil.

Samedi 2 juillet : soirée entrecôtes, cour de l'école de Saint-Preuil, à partir de 20h, organisée par le Comité des Fêtes.

Samedi 3 septembre : repas de la Société de Chasse, salle des fêtes de Saint-Preuil.

Vendredi 9 septembre : reprise des activités de Tarot Passion, salle des associations à 20h30.

Vendredi 16 septembre : assemblée générale de Tarot Passion, salle des associations à 20h30.

Etat civil

Décès :

Jean-Claude Antoldi, né le 26 septembre 1939 à Mons, domicilié chez Videau à Saint-Preuil, décédé le 14 mai 2011, à son domicile.

Naissances :

Maëlle, Clémence Gémaux Besse et Louise, Mathilde Gémaux Besse, nées le 31 mai 2011 à Saintes, filles jumelles de Jérôme Besse et Nelly Gémaux, domiciliés Chez Videau.

Le Relai Assistantes Maternelles

sera présent à Saint-Preuil (salle des associations)
le lundi 4 juillet de 9h à 11h30.

Permanence sociale

Désormais, les personnes qui souhaitent un entretien dans le cadre de la permanence sociale doivent prendre contact avec le secrétariat de la mairie (05 45 83 41 49).
Jacqueline Legrand les recontactera afin de fixer un rendez-vous à leur convenance.